



CONVENTION DE PARTENARIAT

Pour le **Tournoi 3X3 du samedi 30 juin 2018 au stade Paul Mullon de Béruges**, il est convenu un partenariat entre :

La société :

et

L'association Fontaine le Comte Volley-ball – Mairie de Fontaine le Comte – Esplanade des citoyens – 86240 Fontaine le Comte.

(pour la correspondance club : chez M. Cédric Duputié, président de l'association, 4 Impasse Olivier de Serres, 86000 Poitiers)

La société fournit des lots d'une valeur de €

En contre partie, Fontaine le Comte Volley-ball s'engage à nommer un terrain au nom de la société, toute la journée du **30 juin 2018**, et à faire apparaître le logo de la société sur le site internet du club.

Fait en deux exemplaires à Fontaine le Comte, le

Signatures et cachets des deux partenaires précédés de la mention : « Lu et Approuvé ».

Fontaine le Comte Volley-ball

Société

FONTAINE le COMTE
VOLLEY-BALL
Lu et approuvé
